

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 28 JANVIER 2022 à la salle des fêtes

L'an deux mil vingt deux, le 28 Janvier à 19H, le Conseil Municipal de cette Commune dûment convoqué le 21 Janvier, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Mr MOREAUX Mathieu, Maire de la dite Commune,

Présents : Mr MOREAUX Mathieu, Mme SOULAS Corinne, Mr CALARD Stéphane, Mr DUBUS Anthony, Mme PONCEAU Brigitte, Mr BAILLARGEAT Arnaud, Mr BEUZEBOC Vincent, Mme BIMBAUD Isabelle, Mme BIZET Marianne, Mme KENNEL Laura, Mr ROSTAN Amaury .

Absents Excusés : Mme BARRITAUD Elise, Mr TOUZEAU Manuel

Absents non excusés : Mme GARCIA Martine, Mr CLIDIÈRE Charly

Personnes qui assiste à la réunion : néant

Monsieur Le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que Madame BIMBAUD Isabelle arrivera en cours de séance.

Désignation du secrétaire de séance : Mme BIZET Marianne a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement commencer, la séance est ouverte à 19 H 20 sous la présidence de Monsieur Le Maire Moreaux Mathieu

Mr Le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter trois dossiers à l'ordre du jour, il s'agit :

- 1) Mise en place d'un système de vidéoprotection dans la commune
- 2) Assainissement délégation service Public
- 3) Vente des tracteurs au groupe Humez

Après en avoir débattu, les trois dossiers sont ajoutés à l'ordre du jour adopter à l'unanimité,

Approbation du Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 Novembre 2021 à l'unanimité sans observation

Arrivée de Madame BIMBAUD Isabelle à 19 H 40

Objet : Terminer la cession des parcelles entre la Commune - Mrs COYAT - POELS - Mme RIDEAU

Autorise Mr le Maire à acter les démarches Administratives et Notariales concernant la cession des parcelles entre la Commune et Mrs COYAT-POELS-Mme RIDEAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à la cession de ces parcelles et autorise le maire à signer les actes à l'étude choisi par les demandeurs.

Objet : Proposition de vente de terrains Famille RENAULD DEHLINGER,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable, autorisant Monsieur Le Maire à effectuer les démarches avec la Famille RENAULD DEHLINGER pour acheter les terrains mentionnés ci-dessus ; ainsi que d'acheter ou échanger des parcelles avec les consorts CROUZY PIJOL Eric et PIJOL Georges ; de même que d'effectuer toutes les démarches administratives concernant les ventes.

Objet : Demande d'achat d'une parcelle communale au village Le Rossignol par Mr BAILLARGEAT Frédéric,

Après en avoir délibéré l'ensemble du Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente de la parcelle numérotée AM 131 d'une superficie de 43 ares et 30 centiares au village du Rossignol. Le prix de la parcelle est fixée à 15 000€, les frais annexes et les frais de bornage seront à la charge de l'acquéreur. Un accès devra être créé et mentionné pour que la parcelle (numéro AM 133 appartenant à la famille MICHAUD) puisse être desservie. Le chemin communal restera propriété de la Commune.

Objet : Nomination d'un ou une délégué (e) suppléant(e) au Symctom en remplacement de Mme BARRITAUD Elise démissionnaire :

Mme BIZET Marianne est élue suppléante au Symctom à l'unanimité

Objet : Modification du règlement de la pêche 2022

Les tarifs de pêche de 2022 restent identiques à l'année précédente.

Le règlement de pêche de 2022 sera modifié, à savoir :

- Accès pour la pêche à l'Etang de la Rochegaudon du 01/03/2022 au 14/06/2022 et du 15/09/2022 au 31/12/2022.
- Accès pour la pêche à l'étang du moulin du 01/03/2022 au 31/12/2022
- L'étang de la Rochegaudon sera réservé exclusivement aux activités aquatiques du 15/06/2022 au 14/09/2022.

L'ensemble du Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité de cette décision au vu des conditions de la COVID 19 pour l'année passée.

Objet : Demande de renouvellement d'exploitation de la halle du lac pour la saison estivale 2022

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'exploitation de la halle pour la saison estivale 2022 aux conditions suivantes :

- Dates d'exploitation maximales du 15/06/2022 au 15/09/2022,
- Location de la halle avec les tables et les bancs mais sans la cuisine
- Mise à disposition de l'eau et l'électricité
- Le tarif de location sera de 1000€ mensuel, avec possibilité de l'installation du FOOD TRUCK du demandeur

Voter à l'unanimité , sauf Madame PONCEAU Brigitte

Objet : Classe découverte de l'école de Chaillac : demande de Subvention :

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande et octroi la somme de 3 625€ pour la sortie classe découverte .

Objet : Demande de subvention du collège de Saint Benoit du Sault – Voyage a ROME

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande et octroi une somme de 50 € par Collégiens à savoir quatre Collégiens sont concernés par ce voyage

Départ de Madame KENNEL Laura à 21h30.

Objet : demande de subvention de Familles Rurales pour l'organisation des Mercredis Périscolaires

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable et octroi la somme de 1 400 € pour l'organisation des Mercredis Périscolaires ,

Objet : Demande de subvention Association des Minéraux pour des expositions temporaires

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable et octroi une somme de 4 000€ et la vente des vitrines existantes avec rétrocession à la Commune.

Objet : PNR Opération (Sorties de vacance dans 12 Centres – Bourgs)

Il s'agit de valoriser certains biens vacants (en vente et qui nécessitent des travaux importants de réhabilitation), identifiés comme stratégiques en centre-bourg à travers la réalisation d'études visant à faire apparaître : état actuel état de propreté avec un à deux scénarios dévolution, estimation de travaux, montage financier possible en fonction du profil de d'acquéreur,

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à ce projet

OBJET : Projet d'assignation par Maître DEMONT Jérémy (Affaire TROMAS)

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir ester en justice au nom et pour le compte de la Commune à Maître DEMONT Jérémy à l'encontre de M et Mme TROMAS.

Objet : VIDEO PROTECTION :

Afin de sécuriser les infrastructures de la Commune, de même que d'aider les forces de l'ordre dans le cadre des cambriolages et des rodéos troublant l'ordre public dans la commune, des caméras de surveillance seront installées dans divers endroits aux points stratégiques, le montant de cette installation et de 41 675 € dont une aide du Département de 12 000€ et la maintenance annuelle est de 2000€

L'ensemble du Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable

Objet : ASSAINISSEMENT

Prévoir un nouveau contrat des eaux usées celui-ci se termine fin 2022

Objet : VENTE DES TRACTEURS AU GROUPE HUMEZ

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à vendre les anciens tracteurs (MASSEY FERGUSON -série n° H259003 -occasion de 2000, et JOHN DEER-1120 - occasion de 1969) + 1 Epareuse SMA au groupe Humez dans la cadre de l'achat du nouveau tracteur et de l'épareuse

Pas de questions diverses,

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22 H 30

Le Maire
Mr MOREAUX Mathieu



la Secrétaire
Mme BIZET Marianne